

JUILLET
SEPT 24

Retrouvez-nous
aussi sur le site :
esseyesnancy.fr

ESSEY
N°2 MAG

DOSSIER
Transition
énergétique



: SOMMAIRE



04.
En bref

06.
Du tac
au tac



7.
Le dossier

Transition
énergétique



15.
L'agenda

19.
Éc(h)o • Gestes

20.
Le portrait



21.
Interview

22.
Vie municipale

27.
La vie sociale

28.
Loisirs éducation

30.
Vie associative

32.
Tribune

34.
On joue ?

Le mot du maire

Chers Ascéennes, chers Ascéens,

Au fil des années, le réchauffement climatique n'est plus perçu comme une lointaine dystopie ; c'est hélas une réalité de plus en plus tangible et mesurable. La transition énergétique est désormais au cœur de toutes les préoccupations. Les changements de comportements auxquels nous sommes appelés s'accompagnent d'avancées technologiques qui permettent de réaliser des économies d'énergie substantielles. Nous devons donc, collectivement et individuellement, dans l'espace public comme dans le domaine privé, saisir les opportunités qui se présentent, aussi bien pour améliorer notre confort que pour participer à la construction d'un avenir plus serein et plus désirable.

Le comité de rédaction de votre magazine a choisi de consacrer le dossier de ce trimestre à cette vaste thématique du développement durable et de la transition énergétique.

Ainsi, entre autres sujets, vous y trouverez des réponses pragmatiques et concrètes à des questions récurrentes, que ce soit à propos des équipements en bornes de recharge électrique ou des démarches possibles pour améliorer les performances énergétiques de votre habitation à moindre coût du reste à charge. Vous saurez comment la ville développe une administration éco-responsable, mène des projets, entreprend des travaux et investit en faveur des économies d'énergie, sur la voie de la sobriété, pour améliorer sans cesse le service aux citoyens. Un point complet vous est proposé quant au projet métropolitain de chauffage urbain sur la plaine Flageul à Tomblaine, qui vous permettra de cerner les enjeux et les avantages de cette installation, les questions pratiques de riverains, et les propositions de la Métropole et du maître d'œuvre.



Le printemps fut fort pluvieux ; je ne sais pas, à l'heure où j'écris ces lignes, si l'été sera chaud. À l'approche de cette période de congés, on espère toujours un soleil généreux, mais sans l'excès caniculaire qui tend à devenir la norme. Le cas échéant, les élus et les bénévoles de la réserve communale se tiennent prêts à intervenir pour apporter leur aide aux plus vulnérables.

Quoi qu'il en soit, je reste optimiste et vous souhaite à toutes et tous des vacances profitables, enrichissantes et reposantes.

Michel BREUILLE
Maire d'Essey-lès-Nancy



Juillet-août-septembre 2024 : Magazine d'information de la ville d'Essey-lès-Nancy

Directeur de publication : Michel Breuille

Rédacteur en chef : Frédéric Villars

Rédaction : Isabelle Chopat, les élus et services municipaux

Réalisation : Léa Moissette

Impression : La Nancéienne d'Impression

Dépôt légal : ISSN en cours

Crédits photos : Service communication Essey - Associations

Adobe Stock - Ludovic Walter Hazard

Pour contacter la rédaction :

- service-communication@esseylesnancy.fr

- www.esseylesnancy.fr/contact

- Mairie d'Essey-lès-Nancy

Place de la République

54270 Essey-lès-Nancy



Maison des associations

13 avril



Citoyanji

La ville d'Essey-lès-Nancy a organisé le 13 avril la première édition de son jeu Citoyanji à l'intention des jeunes Ascéens âgés de 16 à 21 ans. Le but de cette journée festive et conviviale ? Les sensibiliser à la citoyenneté et leur faire découvrir les différents dispositifs citoyens en place sur la ville, à travers des ateliers ludiques. Parmi les vingt-quatre jeunes qui ont répondu à l'invitation, trois se sont inscrits à la Réserve communale, huit sont volontaires pour être assesseurs ou scrutateurs lors des élections et un fait désormais partie des Sauveteurs Volontaires de Proximité.



Parc Maringer

9 mai



Essey Chantant

Le parc Maringer a accueilli le 9 mai la 27^e édition d'Essey Chantant sous un soleil radieux. Une fois encore, le public a répondu présent au rendez-vous et savouré les prestations des groupes Grands Voyageurs, Mesdames et Karpatt sans oublier la chorale de Mouzimpré et la Trock'A Zik. Le 15 mai, les tout-petits de la Maison de la Parentalité, du Relais Petite Enfance et des crèches ont découvert le spectacle *Dans mon jardin* d'Hélène Koenig. Les 16 et 17 mai, les enfants des écoles maternelles et élémentaires ont assisté à *L'impossible concert de Bric et de Broc* de Julien m'a dit et Bruno Derpmann.





Brigachtal

11 et 12 mai



40^e anniversaire du jumelage Essey-Brigachtal

Cette année 2024 marque le 40^e anniversaire du jumelage entre Essey-lès-Nancy et la ville allemande de Brigachtal. Les 11 et 12 mai, une délégation ascéenne composée d'élus, de membres du Comité de jumelage et d'habitants s'est rendue à Brigachtal pour le début des festivités marquant cet anniversaire. Les 22 et 23 juin, une délégation allemande a été reçue à son tour à Essey-lès-Nancy.



Quartier Mouzimpré

31 mai



Inauguration du marché bio et solidaire *Place à vivre(s)*

Le marché bio et solidaire *Place à vivre(s)* prend place tous les vendredis depuis le 5 avril, de 16h à 19h, allée Carl Fabergé à Mouzimpré. Il a été inauguré officiellement le vendredi 31 mai. Ouvert à tous, il vous propose des produits bios et locaux, légumes, fruits, pains, œufs, farine, à des prix très accessibles. Un tarif solidaire est proposé aux personnes vivant sous le seuil de pauvreté sur présentation d'une carte qu'elles peuvent demander au CCAS.

03 83 18 34 61



Pierre Brune, conseiller municipal délégué aux travaux, à la voirie et au dialogue avec les commerçants, répond à vos interrogations et remarques, du tac au tac.

Entretien de la ville

« *L'entretien de la ville laisse à désirer : déjections canines, canettes dans les espaces verts, etc.* »

« De nombreuses actions ont été mises en place par la municipalité pour améliorer la situation à Essey-lès-Nancy : mise en place de distributeurs de petits sachets en plastique noir, ouverture du parc à chiens rue Mère Teresa, poubelles de rue avec arceaux et sacs plastiques transparents relevées fréquemment, tri des déchets dans les parcs et lors des différentes manifestations. Nous sommes ouverts à toute proposition pour améliorer la situation, mais c'est également à l'ensemble des habitants de notre ville d'acquiescer les bonnes habitudes et de se responsabiliser pour le bien de tous ! »

Gestion des espaces verts

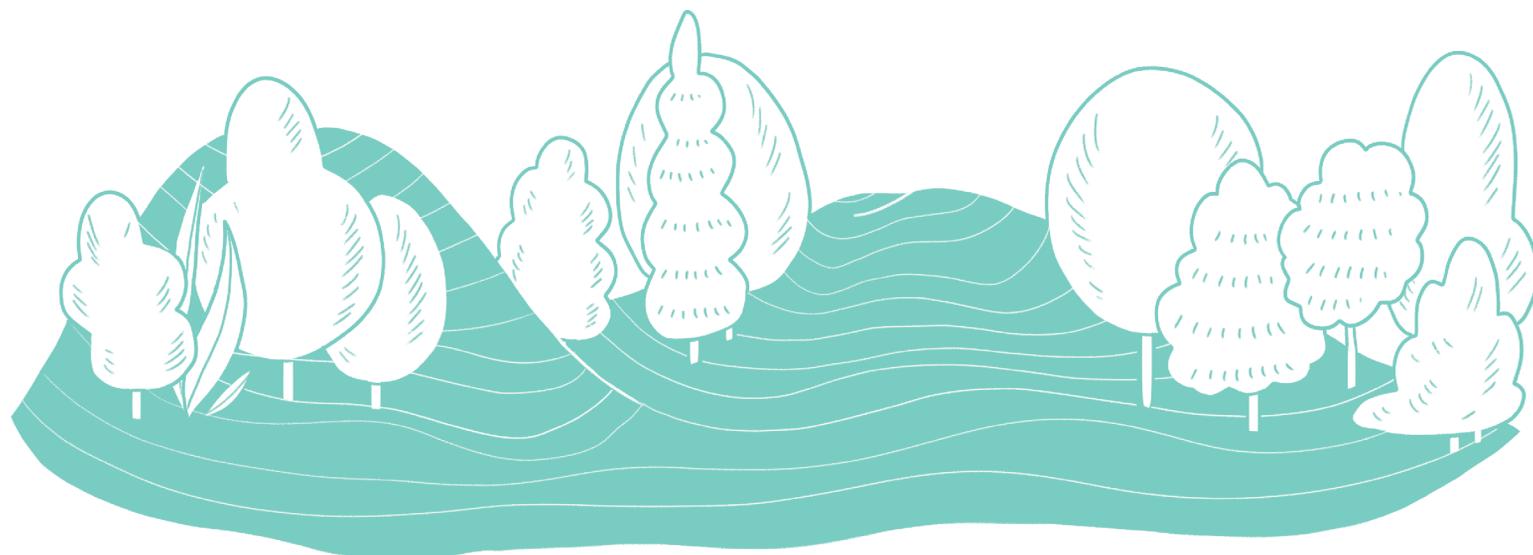
« *Les pelouses ne sont plus entretenues comme avant, c'est moche !* »

« Il ne s'agit pas d'un manquement, mais d'un choix politique assumé. Après l'arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires dans les parcs et le cimetière il y a plusieurs années, la décision d'un fauchage tardif laissant pousser pâquerettes et pissenlits peut choquer certains. Mais le réchauffement climatique et ses conséquences sur l'affaiblissement des cohortes d'insectes pollinisateurs et potentiellement des futures récoltes impliquent ce choix du fauchage tardif pour assurer la biodiversité. Cependant, il pourrait en certains endroits ou à certaines périodes être remis en cause pour raison de sécurité incendie par exemple. Reste à habituer notre regard et nos perceptions sur cette nouvelle donne. »

Entretien du Grémillon

« *Pourquoi ce laisser aller avec toute cette végétation dans le lit du Grémillon ? Est-ce que ce n'est pas dangereux, n'oublions pas l'inondation de 2012 et ses conséquences !* »

« Nous voulons tous éviter à tout prix la reproduction d'un tel épisode. Soyez rassurés, le niveau du Grémillon depuis les travaux importants effectués après les événements de 2012 est suivi en permanence et le niveau d'alerte n'a jamais été atteint ces douze dernières années. Ce qui permet de valider les choix de végétalisation effectués. Lors de la montée des eaux, la végétation se couche laissant le passage à l'eau qui ruisselle quel que soit le courant et la veille concernant le niveau de l'eau n'est jamais interrompue. Au retour à la normale, la végétation se redresse et contribue à apporter sa fraîcheur comme les autres îlots de verdure publics ou privés de notre commune, indispensables lors des périodes de canicule comme celle de l'été 2023. »



DOSSIER

Transition énergétique



3 QUESTIONS À

Francis Vogin

Adjoint à la transition écologique

EN CHIFFRES

3

C'est le nombre de jardins potagers solidaires en place sur la commune.

30

En 2023, la part des énergies renouvelables dans la consommation totale d'électricité en France a dépassé la barre des 30%.

160

160 m² de panneaux solaires sont installés sur le toit de la salle Maringer.

1.
Pouvez-vous nous rappeler ce que signifie la transition écologique ?

La transition écologique consiste en l'adaptation du modèle économique et social tel que nous le connaissons vers un modèle plus vertueux et respectueux de la planète et de ses ressources. Il s'agit d'une évolution profonde qui passe par de nombreux changements, de nombreuses mesures que nous essayons de mettre en place en veillant à ce qu'elles soient acceptables et acceptées par le plus grand nombre. La transition énergétique fait pleinement partie de la transition écologique.

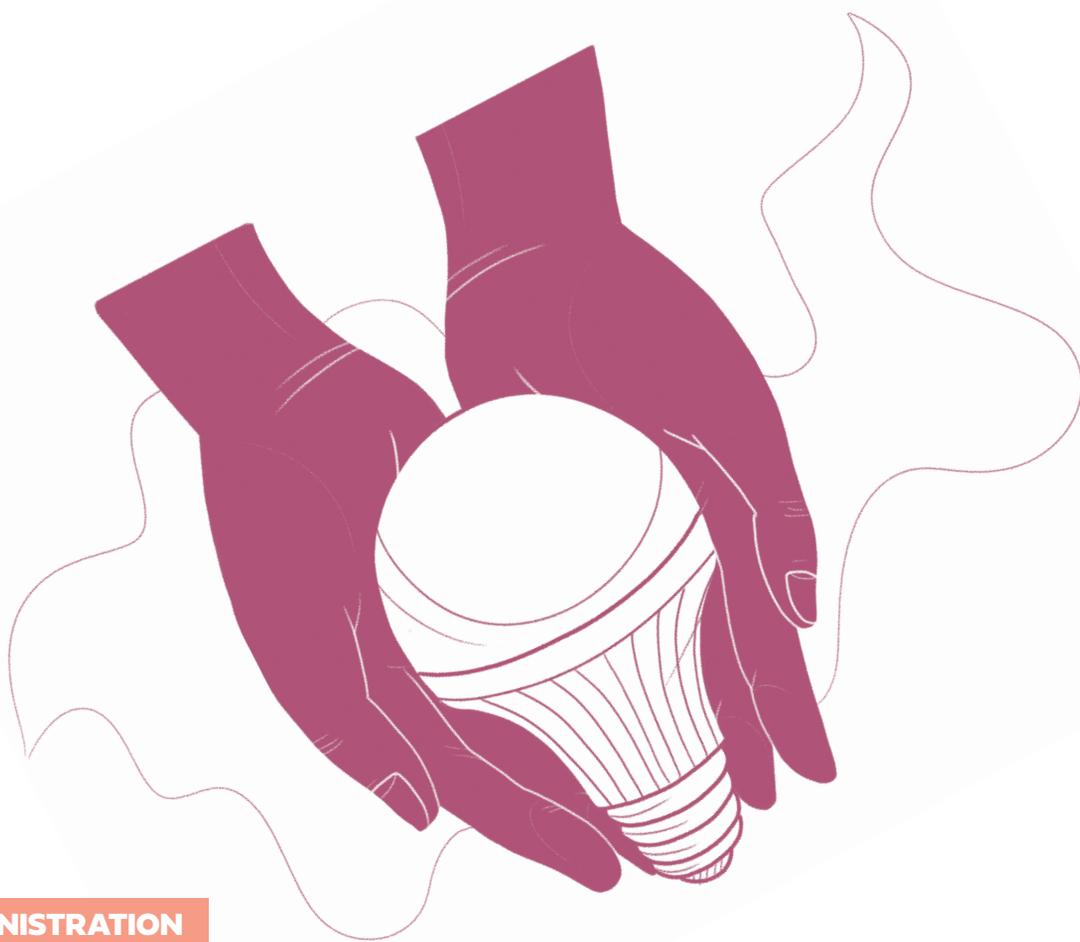
2.
Comment se traduit-elle dans les faits ?

Par la transition énergétique notamment, en délaissant les énergies fossiles pour leur préférer les énergies renouvelables, en allant vers de nouveaux modes de chauffage, en isolant mieux les bâtiments et les habitations, en installant plus de panneaux solaires, en adoptant plus de sobriété, c'est-à-dire en consommant moins, en ne consommant pas inutilement. Elle se traduit également par des changements de comportements dans nos vies de tous les jours en privilégiant la marche, le vélo ou les transports en commun pour nos déplacements ou encore en favorisant une alimentation basée sur des circuits courts.

“ La transition écologique, c'est l'adaptation du modèle économique et social actuel vers un modèle plus respectueux de la planète. ”

3.
Qu'en est-il sur Essey-lès-Nancy ?

Nous avons fait de nombreux travaux d'isolation dans les bâtiments publics, au foyer Foch par exemple, nous avons commencé à le faire à la mairie et progressivement nous allons le faire dans tous les bâtiments communaux. Le bâtiment de la nouvelle cantine scolaire est prévu pour respecter au mieux l'environnement par le choix des matériaux, de l'isolation et par l'installation de panneaux solaires. Les cours d'école vont être désimperméabilisés, des récupérateurs d'eaux de pluie ont été installés dans les jardins potagers solidaires, les cuves sont enterrées pour une plus grande capacité et de manière à conserver une température adaptée à l'arrosage. Ces jardins justement, permettent aux habitants vivant en appartements de louer à moindre coût des parcelles où cultiver fruits et légumes. Nous sommes également très attentifs à ce qui se fait dans les autres communes, aux retours d'expériences des uns et des autres, de façon à faire évoluer nos projets si nécessaire.



**: UNE ADMINISTRATION
ÉCO-RESPONSABLE**

Eclairer moins mais mieux !

La municipalité met en place différentes mesures dans le cadre de la transition énergétique, parmi lesquelles le passage à l'éclairage en leds qui permet de diminuer la consommation électrique et donc le coût de l'éclairage public.

Les leds sont reconnues comme étant les ampoules les plus efficaces du marché, elles durent longtemps, jusqu'à 40 000 heures, et consomment peu d'électricité, la consommation énergétique des leds étant de 90 % inférieure à celle des ampoules à incandescence. Utilisable en intérieur et en extérieur, ce type d'éclairage est de plus en plus répandu. Devant ce constat, la municipalité d'Essey-lès-Nancy a choisi de franchir le pas et de passer progressivement à l'éclairage en leds dans le but de diminuer la consommation électrique et donc le coût de l'éclairage public, mais aussi d'assurer une meilleure diffusion de la lumière avec une puissance réglable et la possibilité pour chaque point lumineux d'un double abaissement du flux par palier, ce qui permet de réaliser une économie de 38,9 %.

“ La consommation
énergétique des leds est
de 90 % inférieure à celle des
ampoules à incandescence ”

L'éclairage public doit respecter les impératifs de sécurité, notamment aux carrefours et aux passages piétons. Le remplacement par les leds s'inscrit dans la campagne de renouvellement assurée par la Métropole du Grand Nancy tous les quatre ans, le tout pour éclairer moins mais mieux. De la même façon, les projecteurs halogènes à la lumière orangée qui éclairent les façades des différents bâtiments communaux, crèche, centre technique, boulodrome, bâtiments situés dans les parcs... sont remplacés eux aussi par des éclairages en leds, 71 au total. Ces travaux permettent de diviser par dix la consommation électrique de ces éclairages en passant de 300 à 30W. Ces changements sont financés par les Certificats d'Économie d'Énergie dont bénéficie la commune.

Des bâtiments qui respectent l'environnement

La transition énergétique passe aussi par les bâtiments communaux. Des travaux d'isolation ont été réalisés au foyer Foch et sont en cours à l'hôtel de ville, et d'autres font figure d'exemples tels que la salle Maringer et ses panneaux solaires, mais aussi et surtout le futur bâtiment qui accueillera la restauration scolaire.



Des panneaux solaires sur le toit de la salle Maringer

Avez-vous remarqué les 160 m² de panneaux solaires installés sur le toit de la salle Maringer ? La production d'électricité variable selon l'ensoleillement, peut aller jusqu'à 15,6 kWh. Elle est revendue à EDF et facturée chaque année au prix fixe de 0,29 € le kWh, générant au total depuis l'installation 85 000 € de recettes pour la commune. Le suivi de production est assuré en direct via internet. Afin de maintenir leur production, les panneaux solaires doivent être régulièrement nettoyés.

Une nouvelle cantine qui respecte l'environnement

Un autre bâtiment communal devrait bientôt dépasser la salle Maringer en tant qu'exemple d'investissement pour la transition écologique : la nouvelle cantine scolaire qui doit voir le jour à côté de l'École d'Application du Centre. Le bâtiment qui accueillera 250 enfants est pensé pour respecter au mieux l'environnement. Il est prévu pour être passif, voire à énergie positive. Il sera lui aussi pourvu de panneaux solaires. La structure de la charpente sera en bois massif et l'isolation en paille hachée. La récupération des eaux de pluie permettra d'alimenter en eau le jardin partagé des Basses Ruelles. Le retour au sol s'effectuera par infiltration sur une surface de 25 m².

L'un des engagements Services Publics +

Dans le cadre de la démarche qualité Services Publics +, la ville d'Essey-lès-Nancy doit respecter huit engagements. Le huitième de ces engagements concerne la limitation de l'impact des services publics sur la planète.

Concrètement, cela se traduit par :

- la limitation du chauffage à 19,
- l'installation progressive de fenêtres à double-vitrage dans les bâtiments publics,
- la promotion des transports durables avec la mise à disposition de vélos pour les trajets professionnels des agents,
- la gestion responsable des déchets avec la mise en place de tri sélectif et de recyclage dans les bâtiments,
- le passage en leds pour les éclairages publics.

Au cœur du projet d'administration

Dans le cadre du projet d'administration de la commune, plusieurs groupes thématiques se sont constitués. Ils peuvent aborder divers aspects parmi lesquels la transition écologique et la transition énergétique. Ainsi, un groupe d'agents volontaires travaille sur les économies d'énergie et la gestion des déchets. Ils se réunissent régulièrement et réfléchissent ensemble à des mesures à mettre en place. Ainsi, un lombricomposteur a été installé au centre technique municipal et des poubelles de tri ont été mises en place à chaque étage de l'Hôtel de Ville.



**: AVEC LA MÉTROPOLE
DU GRAND NANCY**

Plan Climat Air Énergie

Le 30 mars 2023, les élus de la Métropole du Grand Nancy, parmi lesquels le maire d'Essey-lès-Nancy, Michel Breuille, ont adopté un nouveau Plan Climat Air Énergie Territorial.

Ce document détaille les grandes orientations et le plan d'actions à engager par l'ensemble des acteurs du territoire, avec pour principaux objectifs de réduire les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre, d'augmenter la production d'énergies renouvelables et d'améliorer la qualité de l'air.

L'enjeu est d'engager résolument le territoire dans une trajectoire de transition écologique et de justice sociale afin d'apporter des réponses concrètes aux problématiques d'îlots de chaleur, de qualité de l'air, de production et d'augmentation du coût de l'énergie, de biodiversité ou encore de mobilités décarbonées. Chaque trimestre, les élus et agents des 20 communes de la Métropole du Grand Nancy se réunissent pour faire le point sur les actions que chacun a mis en œuvre et faire un point législatif. L'idée est de mutualiser les idées et les expériences.

DU CONCRET !

LE GUIDE

Fil conducteur des actions métropolitaines et complété par un plan d'actions pour la qualité de l'air, le Plan Climat Air Énergie Territorial repose sur cinq grands axes :

- accompagner la transition du parc bâti du territoire,
- accélérer l'essor des mobilités durables et décarbonées,
- accompagner les transitions vers une économie bas carbone,
- adapter le territoire aux effets du changement climatique,
- agir collectivement en faveur des transitions.

: AVEC VOUS

Plan d'accélération des énergies renouvelables

Promulguée en 2023, la loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables a introduit la notion de zones d'accélération des énergies renouvelables.

En vertu de cette loi, les communes peuvent créer des zones où elles souhaitent prioritairement voir s'implanter des projets d'énergies renouvelables. Ces zones sont choisies selon qu'elles sont propices à l'implantation des énergies renouvelables et en fonction de leur potentiel en termes de production d'énergie. Ces zones d'accélération concernent à la fois le photovoltaïque, le solaire thermique, l'éolien, l'hydroélectricité, le biogaz, la géothermie. À Essey, après concertation avec la population à travers une réunion publique qui a eu lieu le 8 décembre 2023 et via une consultation en ligne sur la plateforme participative, quatre zones d'accélération de la filière photovoltaïque ont été définies : l'une en toiture, une autre au sol, une troisième en géothermie et une dernière en ombrière.

Pour situer ces zones, des cartes sont consultables sur le site internet de la ville via ce lien : <https://www.esseylesnancy.fr/agenda/reunion-publique-zones-daceleration-des-energies-renouvelables>.

EN CHIFFRES

4

C'est le nombre de zones d'accélération des énergies renouvelables sur Essey-lès-Nancy.

30

Une trentaine de bornes de recharge pour véhicules électriques sont aujourd'hui à disposition sur la commune, principalement sur la Porte Verte.

2050

Grâce au Plan Climat Air Énergie, la Métropole du Grand Nancy a pour but de devenir un territoire bas carbone en 2050.

Quid des bornes de recharge électrique ?

Une trentaine de bornes de recharge pour véhicules électriques sont aujourd'hui disponibles sur Essey-lès-Nancy. Principalement situées sur la Zone de la Porte Verte, elles appartiennent à des établissements privés. Celles qui sont mises à disposition sur le parking relais de Mouzimpré appartiennent à la Métropole du Grand Nancy. Pour l'heure, la municipalité ne souhaite pas investir seule dans la mise en place de nouvelles bornes. Francis Vogin, adjoint à la transition écologique souligne : « *D'abord, c'est excessivement cher et puis la voiture électrique ne résoudra pas tous les problèmes. Les voitures quelles qu'elles soient encombrant la voirie et la massification des véhicules risque de poser problème. Il reste qu'il existe une obligation du nombre de bornes à mettre à disposition du public en fonction du nombre d'habitants sur la commune. Pour le respecter, nous avons choisi de travailler avec les bailleurs sociaux et les co-propriétés.* »



: DU CÔTÉ DE CHEZ VOUS

Transition énergétique, mode d'emploi

Faisons un petit tour d'horizon des installations qu'il est possible de mettre en place pour réduire sa facture d'énergie, et des avantages et inconvénients des différents dispositifs.

POMPE À CHALEUR OU CHAUDIÈRE À CONDENSATION ?

La chaudière gaz à condensation est privilégiée par de nombreux ménages, car elle présente un bon rapport qualité/performance/prix. Cependant, la pompe à chaleur est plus écologique, mieux subventionnée et peut faire économiser davantage sur le long terme.

PANNEAU SOLAIRE OU PANNEAU PHOTOVOLTAÏQUE ?

- Un panneau solaire transforme l'énergie solaire en chaleur. On l'utilise pour avoir de l'eau chaude sanitaire et pour certains cas de chauffage domestique.
- Un panneau photovoltaïque transforme la lumière du soleil en électricité. C'est la solution la plus économique pour subvenir durablement à vos besoins en électricité. Dans les deux cas, il est toujours indispensable de solliciter une étude technico-économique.

À QUOI SERT L'ISOLATION THERMIQUE ?

Elle consiste à limiter les déperditions de chaleur ou de fraîcheur d'un logement en appliquant un matériau isolant sur les parois du bien. L'isolation thermique concerne principalement :

- la toiture
- les murs intérieurs et extérieurs
- les fenêtres
- le plancher

QUID DES AIDES POSSIBLES ?

La délégation locale de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) accorde des aides financières dans le cadre des dispositifs MaPrimRénov'.

En savoir plus sur le site : www.maprimerenov.gouv.fr

DES INTERLOCUTEURS POUR VOUS AIDER À Y VOIR PLUS CLAIR !

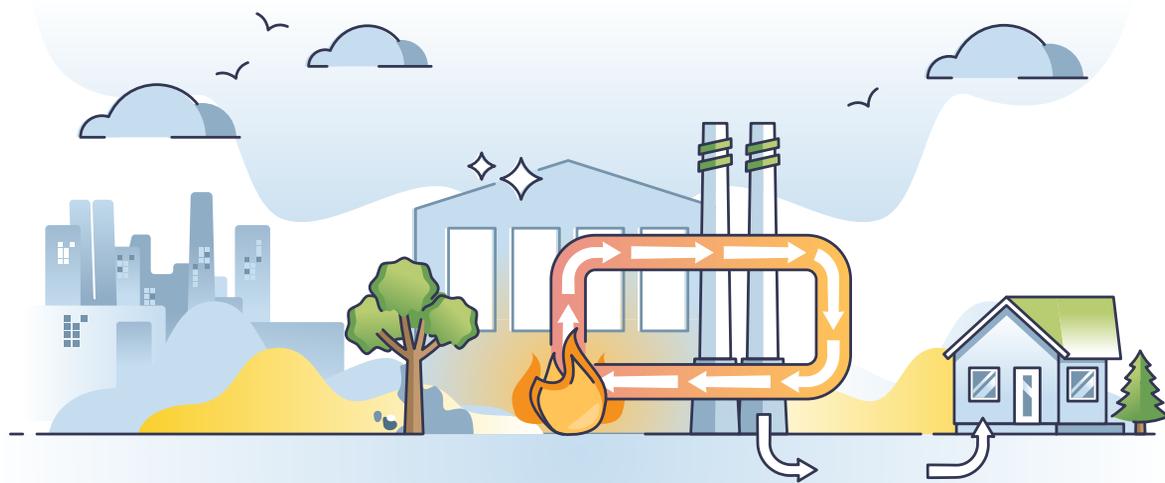
- L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (Alec) est un outil d'aide à la décision pour tous les consommateurs d'énergie (particuliers, professionnels et collectivités) et une plateforme d'échange entre tous les acteurs du bâtiment et de l'énergie.
- La Maison de l'Habitat et du Développement Durable (MHDD) du Grand Nancy est le guichet unique de la Métropole du Grand Nancy à destination des habitants et propriétaires des vingt communes du Grand Nancy.

Contactez un conseiller de la MHDD pour obtenir des informations pratiques, bénéficier d'un accompagnement personnalisé.

Attention aux arnaques !

Certaines entreprises peu scrupuleuses ont un comportement préjudiciable pour le consommateur. Ne signez pas d'engagement lorsqu'une entreprise vous démarchue au téléphone. Depuis la loi du 24 juillet 2020, visant à encadrer le démarchage téléphonique et à lutter contre les appels frauduleux, le démarchage téléphonique dans le secteur de la rénovation énergétique est strictement interdit par la loi. Si vous êtes l'objet d'un démarchage téléphonique par une entreprise de ce domaine, ne donnez pas suite ! De même, méfiez-vous tout particulièrement des entreprises prétendant être mandatées par un organisme public, car **les services publics ne démarchent jamais, que ça soit par internet, par téléphone ou au domicile**. Enfin, ne donnez jamais vos informations personnelles (bancaire et fiscale) lors d'un démarchage physique ou sur un site internet.

(Source : Ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique)



Tout savoir sur le chauffage urbain !

La Métropole du Grand Nancy souhaite développer son réseau de chauffage urbain qui offre une solution de chauffage écologique, économique et sociale. Six réseaux de chauffage urbain fonctionnent déjà sur le territoire. Une nouvelle chaufferie doit être prochainement construite sur la plaine Flageul pour étendre le réseau aux communes de Saint-Max, Essey et Tomblaine.

Ce mode de chauffage présente de nombreux avantages :

- **Réduction des émissions de gaz à effet de serre et baisse des émissions de CO2**

Grâce au recours à la biomasse et à l'énergie de récupération et à l'utilisation des meilleures technologies disponibles.

- **Tarifs attractifs et stables**

Alimentés majoritairement en énergies renouvelables et de récupération, les réseaux de chaleur du Grand Nancy permettent de limiter considérablement la facture de chauffage des abonnés et usagers.

- **Installations sécurisées et performantes**

Les réseaux de chaleur de la Métropole du Grand Nancy aujourd'hui répartis sur les communes de Vandœuvre-lès-Nancy, Nancy, Villers-lès-Nancy et Laxou sont particulièrement performants et conçus pour être parfaitement sécurisés.

- **Pour qui à Essey ?**

Dans un premier temps à Essey, le chauffage urbain alimentera le quartier Mouzimpré, le collège Émile-Gallé, le SDIS, la clinique Pasteur. Il pourra être élargi plus tard à d'autres bailleurs sociaux et bâtiments publics.

La chaufferie de Saint-Max, Essey et Tomblaine

La nouvelle chaufferie qui va voir le jour d'ici quelques mois sera installée sur un terrain de 5000 m² sur la plaine Flageul. Elle sera implantée sur une parcelle constructible, propriété de la Métropole du Grand Nancy. Une isolation acoustique permettra d'éviter les nuisances sonores, elle est conçue pour n'entraîner aucune nuisance olfactive et bénéficie des meilleures technologies disponibles.

La construction d'une chaufferie biomasse (secours gaz) s'inscrit dans le cadre du projet d'interconnexion des réseaux de chaleur.

Le projet d'interconnexion des réseaux de chaleur est un projet métropolitain très important et vertueux dans le cadre de la transition énergétique et de la décarbonation du territoire métropolitain. Il a été validé par l'Ademe, agence de la transition écologique parce qu'il répond à ses exigences. Les travaux de la nouvelle chaufferie devraient débuter cet été.

: RÉUNION PUBLIQUE

Répondre à vos inquiétudes

Le projet de construction d'une chaufferie sur la plaine Flageul suscite des interrogations chez de nombreux Ascéens.

Comprenant leurs inquiétudes, la municipalité a demandé à la Métropole du Grand Nancy et au délégataire du réseau de chaleur Estia d'aller à la rencontre des habitants à travers une réunion publique qui a eu lieu le mardi 28 mai, salle Maringer. Les personnes présentes, parmi lesquelles des habitants de Mouzimpré directement concernés par la construction qui prendra place à 205 mètres de leurs appartements, ont interpellé leurs interlocuteurs. Appuyé par le maire Michel Breuille, le président de la Métropole du Grand Nancy, Mathieu Klein leur a proposé de visiter les chaufferies déjà en marche sur la métropole. Les Ascéens ont quant à eux demandé à faire une visite sur site avec les responsables du projet.

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'autoconsommation collective est un bon moyen d'agir à votre échelle pour changer votre façon de consommer l'électricité. Elle favorise une énergie issue de sources renouvelables et locales, tout en permettant un bénéfice économique. Vous pouvez monter un projet d'autoconsommation collective ou y participer, que vous soyez un citoyen, une entreprise privée, un professionnel ou une collectivité.

Plus d'infos ici : www.enedis.fr/autoconsommation-collective



Questions/réponses

Découvrez ici quelques exemples de questions concrètes posées lors de la réunion publique du 28 mai ainsi que leurs réponses...

Un système tel qu'une sonde est-il prévu pour mesurer les émanations de la chaufferie ?

« Oui, des analyses des rejets de la chaufferie sont faites en continu et des contrôles périodiques seront opérés par des organismes extérieurs. À tout moment, les services de l'État peuvent également intervenir pour faire des contrôles et vous pouvez vous aussi les saisir, les interpeller. »

Une telle chaufferie, ça brûle ou ça explose ?

« Ça ne brûle pas et ça n'explose pas, l'installation est surveillée de façon très pointue et très précise, à la moindre trace de gaz même infime, l'alimentation sera coupée automatiquement. Tout est pensé pour garantir une sécurité maximale. Une chaufferie telle que celle qui va être installée sur la plaine Flageul est bien plus contrôlée et maîtrisée que les chaudières individuelles au gaz que vous avez chez vous qui sont bien plus dangereuses. »

Les cendres vont-elles s'échapper dans l'air que nous respirons ?

« Non, les cendres seront stockées dans des contenants fermés. »

Qu'en est-il de la pollution de l'air que nous respirons et de son impact sur la santé ?

« L'air que vous respirez sera bien moins pollué par cette nouvelle chaufferie que par la chaudière au gaz que vous avez aujourd'hui et son impact sur la santé sera bien moindre. En revanche, c'est un véritable bénéfice pour l'environnement et pour les factures d'énergie. »

Et les arbres qui ont été coupés pour l'installer ?

« La plaine Flageul à l'heure actuelle n'est pas un réservoir de biodiversité, l'installation de la chaufferie n'entraîne pas de déforestation. Ce terrain a subi une pollution pyrotechnique liée aux bombardements qui ont eu lieu pendant la Deuxième Guerre Mondiale. Avant toute chose, il fallait donc le nettoyer, le rendre propre, il sera à nouveau végétalisé, cela fait partie du projet. »

: L'AGENDA

Samedi 6 & dimanche 7 juillet

Exposition : Mal-aimés
14h-18h, proposée par faunose, espace Michel Stricher.

Samedi 6 juillet

Estiv'Bal
dès 10h, espace Pierre de Lune. *Plus de détails ci-dessous.*

Dimanche 7 juillet

Élections législatives anticipées
8h-18h, Bureaux de vote. Deuxième tour.

Mardi 9 juillet

Réunion publique
19h-20h, Maison des Associations, espace Bérim, restitution de la concertation autour du stationnement avenue Foch.

Mardi 9 → jeudi 11 juillet

Anim' ton quartier
Espace Pierre de Lune, le 10 juillet au parc Maringer. *Plus de détails en page 16.*

Jeudi 11 juillet

Repair Café
17h-20h, foyer Foch. N'hésitez pas à venir faire réparer votre petit électroménager, les dépann'acteurs seront ravis de vous aider !

Mardi 16 → jeudi 18 juillet

Anim' ton quartier
Espace Pierre de Lune. *Plus de détails en page 16.*

Lundi 22 juillet

Collecte de sang
16h-19h30, salle Maringer, organisée par l'amicale des donneurs de sang et l'Établissement Français du Sang. Si vous êtes en bonne santé, si vous avez entre 18 et 70 ans révolus, si vous pesez plus de 50 kg, vous pouvez donner votre sang six fois par an si vous êtes un homme, quatre fois par an si vous êtes une femme. Un entretien avec un professionnel de santé vous est systématiquement proposé avant un don pour vérifier que votre état de forme et de santé est bien compatible avec un don du sang.

Lundi 22 → vendredi 26 juillet

Semaine Olympique
14h-17h, complexe sportif du Grémillon.

Mercredi 24 juillet

Anim' ton quartier
Espace Pierre de Lune. *Plus de détails en page 16.*

Jeudi 8 août

Repair Café
17h-20h, foyer Foch.

SAMEDI 6 JUILLET

Estiv'bal

L'espace Pierre de Lune sera en fête le 6 juillet avec une nouvelle édition d'Estiv'bal marquée par de nombreuses animations de 10h à 22h.

Organisée par la municipalité et ses partenaires, cette journée s'adresse à toute la famille et commencera dès 10h à l'intérieur de l'espace Pierre de Lune avec des ateliers culinaires. De 16h à 18h, des châteaux gonflables seront installés à l'extérieur et vous pourrez assister à des démonstrations et des séances d'initiation au foot freestyle. Des stands de maquillage et de coiffure seront à disposition. Le club informatique fera des démonstrations à partir d'une imprimante 3D. Crêpes et gaufres seront proposées sur présentation de tickets. De 18h à 19h, place à une scène ouverte avec démonstration et initiation à l'usage du drone. De 19h à 20h, les convives partageront un apéritif avant de profiter d'un barbecue. La viande sera offerte ainsi que les salades. Les habitants participant sont invités à apporter un dessert à partager mais aussi leurs propres couverts. AMK production assurera l'animation musicale, précédée par un groupe de Mouzimpré en première partie. *Dès 10h, espace Pierre de Lune.*

Espace Pierre de Lune / Ouvert à tous



ESTIV'BAL

Samedi 6 juillet dès 10h

PROGRAMME
10h-12h Ateliers culinaires
16h-18h Animations
Châteaux gonflables, foot freestyle, maquillage, coiffure, impressions 3D, crêpes et gaufres.
18h-19h Scène de danse ouverte et initiation drone
19h-20h Apéritif
20h-22h Animation musicale et barbecue
Le barbecue pris en charge par les partenaires et les participants apportent le dessert

Renseignements auprès de Philippe Misaud, service culturel au 03 54 50 20 70



JUILLET ET AOÛT

: ANIMATIONS

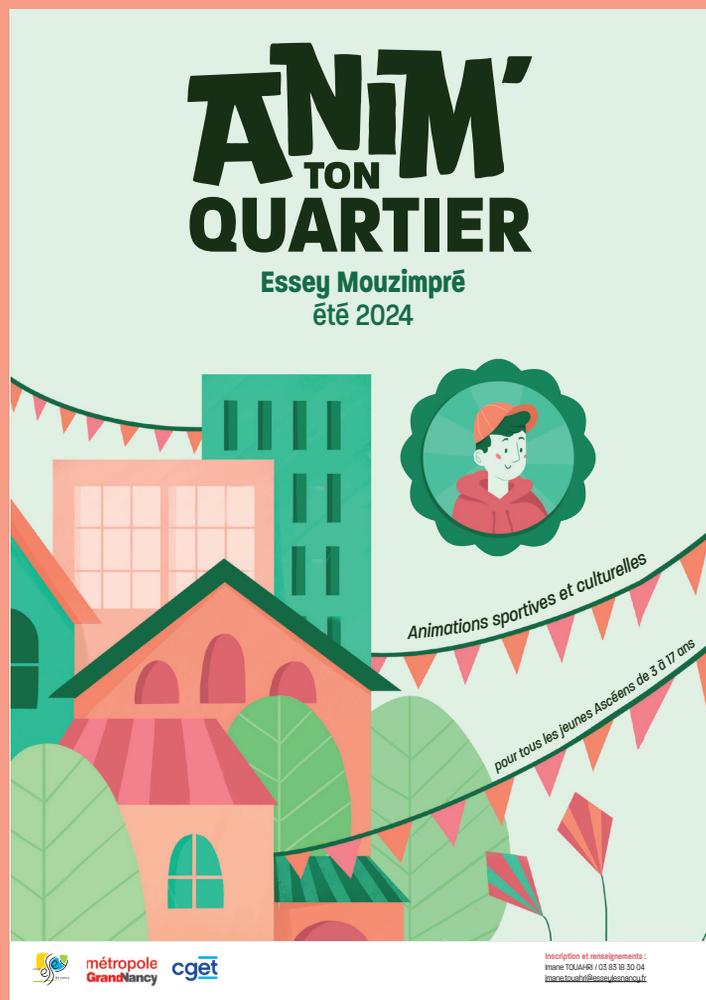
Anim' ton quartier

Différentes animations sont proposées aux jeunes Ascéens âgés de 3 à 17 ans au cours de l'été. Il y en aura pour tous les goûts !

Le mercredi 9 juillet, de 14h à 16h, l'espace Pierre de Lune abritera un atelier jeux pour les petits, à partir de 3 ans. Le mercredi 10 juillet, de 9h30 à 11h, atelier Les minuscules animé par le CPIE de Champenoux, au parc Maringer pour les 4-12 ans. Le jeudi 11 juillet, de 14h à 16h, atelier créatif sur le thème de l'été, à l'espace Pierre de Lune pour les bambins âgés de 3 ans et plus. Le mardi 16 juillet, nouvel atelier à l'espace Pierre de Lune, de 14h à 16h. Le mercredi 17 juillet, nouveau rendez-vous de 10h à 12h, à l'espace Pierre de Lune. Les jeudis 18, lundi 22 et mardi 23 juillet, de 14h à 16h, place à la danse, toujours à l'espace Pierre de Lune. Le mercredi 24 juillet, de 9h30 à 12h, atelier cuisine avec préparation d'un cake aux légumes, toujours à l'espace Pierre de Lune. Enfin, à la fin du mois d'août, pour aider les enfants à préparer la rentrée, des séances d'aide aux devoirs seront proposées les lundi 26, mardi 27, mercredi 28, jeudi 29 août, de 10h à 12h à l'espace Pierre de Lune.

Dès 10h, parc Maringer.

Buvette et petite restauration proposées par le Comité des fêtes.



SAMEDI 31 AOÛT

: ANIMATIONS

Forum des associations et accueil des nouveaux habitants

Comme chaque année, les associations ascéennes seront réunies au parc et salle Maringer pour vous accueillir et vous présenter leurs activités. Rendez-vous le samedi 31 août de 10h à 12h30. Sport, culture, loisirs, solidarité seront tous représentés au fil des stands. Vous pourrez échanger directement avec les responsables de chaque association et leur poser vos questions. Différentes animations rythmeront ce moment convivial et sympathique. Les nouveaux Ascéens invités à la matinée d'accueil des nouveaux habitants le même jour termineront leur découverte de la ville au forum des associations.

De 10h à 12h30. Parc et salle Maringer.

**Lundi 26
→ jeudi
29 août**

Anim' ton quartier
10h-12h, espace Pierre
de Lune. *Plus de détails
en page 16.*

**Lundi 26
→ vendredi
30 août**

Semaine paralympique
14h-17h, complexe sportif
du Grémillon.

**Vendredi
30 août**

Apéritif dînatoire
organisé par le Conseil
de quartier Centre. À partir
de 19h, sur le petit parking
de l'église Saint-Pie X.

**Samedi
31 août**

**Accueil des nouveaux
habitants**

9h-12h, parc Maringer,
sur invitation.

Forum des Associations
10h-12h30, parc Maringer.

Repair Café
17h-20h, foyer Foch.

**Mardi 3
septembre**

**Permanence achat
des pass Symphonie
et Mélodie**
9h-11h30, CCAS.

**Dimanche
8 septembre**

Brocante
organisée par le Comité
des Fêtes. 7h-17h, centre-ville.
Plus de détails ci-dessus.

**DIMANCHE
8 SEPTEMBRE**

: ÉVÉNEMENT

Brocante

Le Comité des fêtes vous donne rendez-vous pour sa traditionnelle brocante le dimanche 8 septembre. De 7h à 17h, des centaines d'exposants seront répartis sur 3 km au centre-ville et feront le bonheur des chineurs et des curieux. Comme chaque année, buvette et restauration seront proposées sur place. De quoi s'offrir un beau dimanche, en solo, en famille ou entre amis.

De 7h à 17h. Centre-ville.

**Jeudi 12
septembre**

Repair Café
17h-20h, foyer Foch.

**Vendredi 13
septembre**

**Réunion de rentrée
du Conseil de quartier
Kléber-Ozerailles**
19h30, Maison
des Associations.

**Samedi 14
septembre**

Mouzim'propre
10h30-17h, Espace Pierre
de Lune.

**Dimanche
15 septembre**

**80^e anniversaire de la
libération de la ville**
11h30, parvis de l'église
Saint-Georges.

**Lundi 30
septembre**

**Conférence : Il n'y a
pas d'âge pour se faire
soigner du cancer**
14h30, salle Maringer.
Plus de détails en page 18.

Conseil municipal
18h, salle du Conseil
municipal.

**Jeudi
3 octobre**

**Jeudi de la culture :
Vouzutetor**
20h, salle Maringer.

Derrière le duo Vouzutetor se cachent deux amis de longue date, Christophe et Antoine, amoureux des rimes, amoureux des mots, amoureux de Brassens. De ses textes surtout, que ces « copains d'abord » se plaisent à reprendre en interprétant les chansons de Tonton Georges.

**Mercredi
9 octobre**

Bourse aux vêtements
organisée par l'association
des familles d'Essey-lès-
Nancy. 9h-18h, salle Maringer.
Plus de détails en page 18.

Pour plus d'informations sur ces événements et pour connaître tous les rendez-vous qui vous attendent dans votre ville ces prochaines semaines, consultez le site www.esseylesnancy.fr ou la page Facebook de la ville d'Essey-lès-Nancy.



**ESSEY-LÈS-NANCY
DIMANCHE
08 SEPT 2024**

Plus de 380 exposants de 7h à 17h
Buvette et restauration sur place !
Renseignements : 06 98 63 03 95 / cdffessey@gmail.com



Brocante
25^e foire à la

LUNDI 30 SEPTEMBRE

: CONFÉRENCE

« Il n'y a pas d'âge pour se faire soigner du cancer »

Le docteur Jean-Yves Niemier, coordinateur médical de l'UCOG Lorraine, unité de coordination en onco-gériatrie présentera cette conférence proposée salle Maringer à 14h30 par L'Agence Régionale de Santé Grand Est, l'UCOG Lorraine et la SoFOG, société francophone d'onco-gériatrie, soutenus par le CCAS. Le docteur Niemier rappellera que si la possibilité de développer un cancer touche toutes les classes d'âge, on constate une augmentation du risque de développer un cancer chez la personne âgée, avec un diagnostic souvent plus tardif. Ce retard de prise en charge est multifactoriel, et peut notamment être lié à une minimisation de signes pouvant être évocateurs de certains cancers, ou à une méconnaissance des possibilités de traitement. Cette conférence rappellera qu'il n'y a pas d'âge pour soigner un cancer : *« Il reste encore beaucoup de préjugés et d'idées fausses sur la personne âgée atteinte de cancer alors que des prises en charge et des traitements en adéquation avec l'état général peuvent être proposés ».*

14h30, salle Maringer



LUNDI 7 AU JEUDI 10 OCTOBRE

: RENDEZ-VOUS

Bourse aux vêtements de l'association des familles

L'association des familles organise sa traditionnelle bourse aux vêtements automne-hiver du 7 au 10 octobre, salle Maringer. Le dépôt des vêtements se fera le lundi 7 octobre de 13h30 à 18h et le mardi 8 octobre de 9h à 12h et de 13h30 à 18h. La vente aura lieu le mercredi 9 octobre, de 9h à 18h. Vous pouvez déposer 23 articles au choix, à condition qu'ils soient propres, pas démodés et en très bon état. La restitution des invendus et les règlements se feront le jeudi 10 octobre.

Salle Maringer.

Renseignements : 06 52 12 26 91 / 06 16 82 78 56.

Mail : francoiseviriot@gmail.com.

EC(H)O • GESTES

Il n'y a pas de passagers sur le vaisseau Terre. Nous sommes tous des membres de l'équipage.

Marshall Mc Luhan,
professeur canadien



LE SAVIEZ VOUS ?

Un touriste responsable est conscient de l'impact de son comportement sur l'environnement et les populations locales. Cela dicte ses choix en matière de transport, d'hébergement et de consommation.

PRENDRE SOIN DE LA PLANÈTE, EN VACANCES !

Même en vacances, il est possible de préserver l'environnement. Pour concilier voyage et respect de la nature, il suffit d'adopter quelques réflexes simples.

Préparez votre départ

Qui dit voyage dit moyens de transport. Le premier éco-geste en vacances consiste à privilégier la mobilité douce lors de son départ puis pour ses déplacements dans le pays ou la région visité. Les transports en commun sont plus écologiques. Si vous partez en voiture, empruntez les petites routes plutôt que les autoroutes. Ainsi, vous roulez moins vite et consommerez moins de carburant.

Respectez les lieux visités

- Ne jetez pas vos déchets n'importe où. Emportez-les et gardez-les avec vous jusqu'à trouver une poubelle ou une zone de tri sélectif.
- Respectez les espaces naturels et la réglementation dans les aires protégées.
- Lors de vos balades, restez sur les sentiers balisés pour ne pas déranger la faune et ne pas abîmer la flore.

Faites les bons choix

- Privilégiez les hébergements éco-labellisés.
- Choisissez des équipements éco-responsables et réutilisables plutôt que jetables.
- Consommez des produits locaux et de saison.

Même en vacances pensez aux éco-gestes du quotidien

- Éteignez les lumières et appareils en veille.
- Prenez des douches plutôt que des bains.
- N'utilisez les radiateurs et les climatiseurs que lorsque c'est vraiment nécessaire.

La passion de l'engagement ! Claude Chassard

B
I
O

23 janvier 1942

Naissance à Séméac dans les Hautes-Pyrénées

21 août 1965

Mariage avec Christiane avec qui il a un fils Éric dont il est très fier

2004 à 2010

Il est président du Comité des fêtes d'Essey-lès-Nancy

21 avril 2013

Suite aux inondations qui ont frappé Essey, il crée l'association Assé (Aide Soutien Solidarité Écoute)

Installé à Essey depuis 1969, Claude Chassard est une figure emblématique du milieu associatif ascéen, il a œuvré et œuvre encore dans nombre d'associations et instances citoyennes.

Originaire des Vosges, Claude Chassard s'est installé à Essey-lès-Nancy il y a 55 ans, accompagné de son épouse Christiane, pour des raisons professionnelles : «*Nous avons d'abord eu un appartement de fonction dans le quartier du parc, se souvient-il, nous aimions beaucoup cet endroit, nous avons donc acheté une maison dans ce même quartier en 1972.*»

À l'époque, Claude est très occupé par son travail, il aime le confort de vie qu'il a trouvé à Essey mais n'a pas vraiment le temps de s'investir pour sa ville d'adoption. Tout change en 2001, lorsque les conseils de quartier se mettent en place : «*J'approchais de la retraite, j'avais envie de rester actif et de faire quelque chose sur Essey, d'aller à la rencontre des autres habitants.*» Il est élu président du Conseil de quartier Centre-Mouzimpré, un poste qu'il occupera jusqu'en 2005. Séduit par cette première aventure associative, il va plus loin en rejoignant l'équipe du Comité des fêtes dont il est président de 2004 à 2010 : «*J'en garde de supers souvenirs, nous organisons beaucoup de choses, le Carnaval, les feux de la Saint-Jean, la fête de la*



Saint-Georges, la brocante, Essey Gourmand, la Saint-Nicolas, la Saint-Sylvestre, les concours des maisons décorées... Je retiens surtout de grands moments de convivialité qui réunissaient des personnes de tous âges.» Autre valeur importante dans la vie de Claude Chassard : la solidarité. En 2013, alors qu'un peu moins d'un an plus tôt, des inondations record frappaient Essey-lès-Nancy, il participe à la création de l'association Assé dans le but d'améliorer la situation des personnes victimes d'inondations et de risques divers et de rechercher des solutions en partenariat avec les administrations et les élus : «*Nous avons suivi l'ensemble des travaux du Grémillon, nous avons également soutenu quelques personnes dont les habitations sont touchées par des fissures liées à la sécheresse.*»

L'esprit d'équipe, la richesse des rapports humains, le goût du défi, l'envie d'aider ceux qui en ont besoin sont autant d'éléments qui motivent Claude Chassard dans chacun de ses engagements, lui qui œuvre aussi au conseil des sages et au sein de l'association Passe et a œuvré longtemps pour la Maison du Grémillon. Il y a quelques années, il a reçu la médaille de la Ville, un moment particulièrement fort pour lui. Si ses aventures associatives le rendent heureux, Claude n'en oublie pas sa famille, il est un mari, un grand-père comblé et un père très fier de son fils Éric qui vit au Canada et vient d'être nommé président et chef de la direction de l'entreprise Bruce Power.

INTERVIEW

la police municipale sensibilise les enfants

Samia, Pascal, vous êtes policiers municipaux et vous proposez depuis le début de l'année des séances d'éducation routière dans les écoles...

Nous proposons ces séances dans le cadre du programme Mobilipass lancé par la Prévention Routière. Il s'adresse aux enfants âgés de 6 à 10 ans, autrement dit du CP au CM2. Nous avons tous les deux été formés pour intervenir dans les classes des deux écoles élémentaires de la ville et sensibiliser les enfants à la prévention routière.

Quelles thématiques abordez-vous au cours de ces séances ?

Elles sont différentes selon les niveaux de classe. Avec les CP, les CE1 et les CE2, on parle de la ceinture de sécurité, de la sécurité sur les trottoirs etc. Pour les CM1 et CM2, on travaille autour du vélo avec une phase théorique en classe puis une phase pratique avec des mises en situation autour d'un circuit, à vélo.

Une grande journée autour de la Prévention routière a eu lieu le 13 juin au parc Maringer...

Oui, le 3 juillet, la police municipale de Saint-Max organise la Finale Départementale Prévention Routière d'Écol'o Vélo. C'est la première fois que la ville d'Essey-lès-Nancy participe. Le 13 juin, nous avons réuni les enfants de CM2 des deux écoles élémentaires de la ville au parc Maringer pour une journée de qualification. Nous avons retenu les deux meilleurs enfants de chaque classe, d'après les réponses données aux questionnaires et leur attitude à vélo sur la grande piste installée par Prévention MAIF. Les enfants sélectionnés participeront à la finale à Saint-Max le 4 juillet. Nous sommes aidés par nos partenaires, la Fédération Léo Lagrange, les services techniques de la ville, le pôle Loisirs Éducation, l'association ascéenne du Repair Café et le club Essey Saint-Max Cyclo.

“ C'est important, utile, d'informer, de sensibiliser les enfants à la sécurité routière. ”

Comment abordez-vous ces séances en tant que policiers municipaux ?

C'est important, utile, d'informer, de sensibiliser les enfants à la sécurité routière. Comme nous intervenons chaque année, nous les accompagnons véritablement, nous apprenons à les connaître, il y a un véritable suivi.



Des travaux pour ramener l'eau dans les sols

D'importants travaux d'intégration des eaux pluviales vont être menés dans la petite cour de l'école d'application du centre, dans la cour de l'école Mouzimpré et au parc Maringer de l'été à l'automne.

ZOOM SUR

Le but de ces travaux ? Faire en sorte que les eaux de pluie partent dans le sol et alimentent la végétation alentour au lieu de rejoindre les réseaux. Un geste utile tant pour limiter les risques d'inondation en cas de fortes pluies que pour favoriser la recharge des nappes phréatiques. La petite cour de l'école d'application du centre manque d'ombre depuis que des arbres ont été coupés parce qu'abîmés par l'âge. En marge de ces travaux d'intégration des eaux pluviales, c'est donc toute la cour qui va être repensée. Des arbres vont être replantés et seront alimentés par les eaux de pluie récupérées, venant notamment de la toiture, des terrasses ou du petit auvent, de même que les petits jardins entretenus par les enfants. À l'école Mouzimpré même principe, déconnexion des eaux pluviales, récupération des eaux de la toiture puis création de caniveaux drainants, plantation de nouveaux arbres qui seront eux-aussi alimentés par l'eau récupérée. Un bassin sec sera créé, peu profond et protégé par une grille. Là-encore, ces travaux permettront d'alimenter le jardin pédagogique cultivé par les enfants et leurs enseignants au moyen d'une cuve de 7,5 m² avec pompe à bras. Au parc Maringer enfin, il s'agira de la même manière de déconnecter les eaux de pluie du réseau et de les récupérer pour alimenter les arbres, les plantes et la pelouse. Le chemin réservé aux personnes à mobilité réduite sera retravaillé. Coût de ces travaux : 276 000 € TTC, financés en grande partie grâce à une subvention de l'Agence de l'eau.



Bientôt un terrain de foot à cinq !

En plus du terrain synthétique, le complexe du Grémillon comptera bientôt un terrain de foot à cinq pour le plus grand bonheur des sportifs.

Suite à l'inauguration du terrain de football synthétique le 24 juin 2022 et l'engouement qu'il a suscité, l'association Saint-Max Essey Football Club a sollicité la ville d'Essey-lès-Nancy pour envisager la création d'un terrain de foot à cinq au sein du complexe sportif du Grémillon. Un projet que l'équipe municipale a choisi d'appuyer au vu de son intérêt pour la population. En effet, la proximité du

complexe du Grémillon avec le quartier prioritaire Mouzimpré, le collège Émile Gallé et l'école élémentaire Mouzimpré, la forte fréquentation de cet équipement sportif par le club de football et par les habitants lorsqu'il est ouvert au public à des moments choisis lors des vacances scolaires, l'essor du football féminin et la labellisation *Terre de Jeux 2024* de la commune, sont autant de raisons qui justifient la réalisation de ce projet. Pour le financer, la ville d'Essey-lès-Nancy peut compter sur une aide importante de l'Agence Nationale du Sport qui peut accompagner la commune jusqu'à hauteur de 80% du montant subventionnable.

NOTEZ-LE

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

L'usage des tondeuses à gazon et autres matériels motorisés de jardin et d'entretien des espaces verts est autorisé à proximité ou à l'intérieur des zones d'habitation les jours ouvrables, de 8h à 20h, les samedis, de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés, de 10h à 12h.

DÉJECTIONS CANINES

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public. La commune met à disposition des canisacs et des poubelles partout dans la ville.

RAMASSAGE DES ORDURES ET DES ÉCOSACS

Les ordures ménagères doivent être déposées sur le trottoir le dimanche soir pour être ramassées le lundi matin, les écosacs doivent être sortis le lundi soir pour être ramassés le mardi matin. Les ordures ménagères de la ZAC Porte verte doivent être sorties le mardi soir pour un ramassage le mercredi matin. Les dépôts prématurés sont gênants et susceptibles d'être verbalisés.

COLLECTE DU VERRE

La collecte du verre le jeudi 15 août est reportée au vendredi 16 août.

: BUDGET PARTICIPATIF

Les résultats des votes !

Du 15 mars au 30 avril, vous avez pu voter pour vos projets préférés parmi les cinq retenus pour l'édition 2024 du budget participatif. Vous êtes 117 à avoir voté en ligne, 58 à avoir voté en mairie, cinq bulletins sont nuls. Quatre projets sur cinq ont été plébiscités et verront donc le jour dans les mois qui viennent. Le jeu inclusif au parc Maringer a obtenu 102 voix, le circuit photographique et interactif a séduit 101 votants, la fresque murale de la crèche Pitchoun a convaincu 84 personnes et l'arbre à tétines 48 votants. Le projet *Essey en lettres en géantes* n'a obtenu que 29 voix et n'est donc pas retenu. Un grand merci à toutes les personnes qui ont voté et bien sûr à tous les porteurs de projet.



Nouveaux horaires au bureau de poste

Le bureau de poste d'Essey-lès-Nancy modifie ses horaires à partir du 3 septembre. Il sera alors ouvert du mardi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 16h30 et les samedis de 9h à 12h.

: TRAVAUX

Le foyer Foch remis à neuf

D'importants travaux ont été réalisés au cours de l'hiver au foyer Foch, de nouveau accessible aux associations depuis le mois de mars. La cuisine a été rénovée, la terrasse du rez-de-chaussée a été surélevée pour devenir accessible de plain-pied depuis la salle jaune. Des toilettes accessibles aux personnes à mobilité réduite ont été installées au même niveau et l'isolation de la pièce est améliorée par la réfection des volets et portes-fenêtres. Le sens d'ouverture des portes a été revu pour faciliter l'évacuation en cas de besoin. L'éclairage a été amélioré avec le passage en leds et un local de stockage a été créé dans la cave. Enfin, les peintures et les WC des étages ont été rénovés et l'installation électrique et l'alarme incendie ont été mises aux normes.



Plus de sécurité aux abords des écoles

Depuis 2021, un groupe de travail composé d'élus et de parents œuvre à la mise en place de mesures et d'aménagements visant à garantir la sécurité aux abords des écoles. Il a permis la mise en place de silhouettes porteuses de messages de prévention routière, l'installation de mobilier urbain pour éviter les stationnements anarchiques qui gênent la visibilité, le doublement des arceaux à vélos mais aussi le déplacement de l'arrêt de bus pour les sorties scolaires des élèves de l'école Jacques-Prévert et de l'École d'Application du Centre devant la

place de la République et non plus rue Roger Bérin. La police municipale œuvre à faire respecter les règles de stationnement sur le parking de la place de la République. Suite à une expérimentation au mois de mai suivie de retours très positifs, la circulation est désormais interdite sur une zone bien

« Un seul objectif, veiller à la sécurité de tous, en particulier des enfants »

définie entre l'école Jacques-Prévert et l'École d'Application du Centre aux heures d'entrée et de sortie de classes. C'est ce qu'on appelle une « rue scolaire ». Sur le même modèle, une zone sera soumise aux mêmes règles aux abords de l'école élémentaire Mouzimpré. Tout ceci dans un seul but : veiller à la sécurité de tous, des enfants en particulier.



: MUNICIPALITÉ

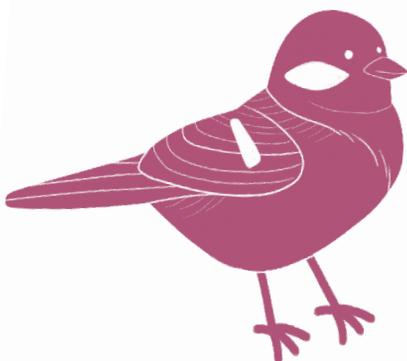
Changements au conseil municipal

Suite à la démission de Monika Poydenot, le conseil municipal a accueilli une nouvelle conseillère municipale, Aurore Del Mancino. Brigitte Schindler, jusqu'alors conseillère municipale déléguée à la petite enfance et à la parentalité a quant à elle, été élue adjointe à l'éducation. Par ailleurs, Aïcha Menzri devient déléguée au Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Évitez de tailler vos haies pendant la nidification des oiseaux

L'Office Français de la Biodiversité (OFB) et la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), préconisent fortement à la population de ne pas effectuer de tailles de haies et d'élagage d'arbres au printemps pour respecter la nidification des oiseaux. Ce qui est une recommandation pour les particuliers est même une obligation pour les agriculteurs et les propriétaires de haies et d'arbres situés à la limite d'un terrain agricole.



QUESTIONNAIRE

À vous d'imaginer le futur de la rue Roosevelt !



Le maire Michel Breuille et l'équipe municipale font appel à vos idées pour imaginer l'avenir de la rue Roosevelt désormais libérée de son rail et de son abribus. Elle était jadis un lieu d'animation et accueillait une foire d'automne et une foire de printemps avec des manèges pour les enfants et la fameuse Foire à la Patate. Comment la voyez-vous demain ? Faites part de vos idées en déposant ce questionnaire rempli en mairie avant le 15 septembre ou en répondant à l'enquête en ligne via ce QR code avant le 15 septembre également.

QUESTIONNAIRE

1. Concernant la circulation, vous souhaitez que la rue Roosevelt :

- devienne une rue piétonne
- reste à sens unique
- passe à double-sens

2. Le stationnement éventuel prenant nécessairement de l'espace sur le futur aménagement, préférez-vous :

- supprimer totalement le stationnement
- permettre le stationnement
 - moins de 10 véhicules
 - entre 10 et 20 véhicules
 - au-delà de 20 véhicules, combien ?

3. Souhaitez-vous que la rue Roosevelt devienne un lieu de détente et de loisirs (par exemple : animation, aménagement, banc, ombrière, îlot de fraîcheur, point d'eau, etc.) ?

- Oui
- Non

4. Laissez ici libre cours à vos idées pour imaginer la rue Roosevelt de demain :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

SERVICES PUBLICS +

Désireuse de poursuivre ses efforts pour améliorer la qualité et l'accessibilité de ses services, la municipalité d'Essey-lès-Nancy poursuit son engagement qualité en adhérant au programme Services Publics +.

Votre avis, au cœur des préoccupations

Pour répondre au mieux à vos besoins et à vos attentes, la ville d'Essey-lès-Nancy a choisi de vous soumettre régulièrement des questionnaires sur la qualité de ses services. Ainsi, du 7 juin au 7 juillet 2023, vous avez pu répondre à une enquête sur les horaires d'ouverture de la mairie et du 2 novembre au 1^{er} décembre 2023, vous avez été invités à vous exprimer à travers une enquête de satisfaction.

Les engagements Services Publics +

En adhérant au programme Services Publics +, la ville d'Essey-lès-Nancy a accepté de répondre à huit engagements :

Engagement n°1 : Dans le respect mutuel, vous êtes accueillis avec bienveillance et vous avez le droit à l'erreur.

Engagement n°2 : Vous pouvez facilement entrer en contact avec vos services publics.

Engagement n°3 : Vous bénéficiez d'un accompagnement adapté à votre situation personnelle.

Engagement n°4 : Votre demande est traitée dans les délais annoncés.

Engagement n°5 : Vous disposez d'une information claire, simple et accessible.

Engagement n°6 : Vous avez accès à nos résultats de qualité de service.

Engagement n°7 : Votre avis est pris en compte pour améliorer le service rendu.

Engagement n°8 : Avec vous, nous agissons pour limiter notre impact sur l'environnement.

ZOOM Le droit à l'erreur

L'engagement n°1 de Services Publics + comprend le droit à l'erreur. Concrètement de quoi s'agit-il ?

Qu'est-ce que c'est ?

Si vous vous êtes trompé dans une déclaration à l'administration, le droit à l'erreur vous permet de régulariser votre erreur sans risquer une sanction telle qu'une pénalité financière ou la privation d'une prestation sociale due.

Qui est concerné ?

Tout le monde dès lors que l'erreur est commise de bonne foi, dans la limite des exceptions prévues par la loi.

Attention toutefois, le droit à l'erreur ne s'applique pas : aux fraudeurs, aux récidivistes, lorsque l'erreur porte atteinte à la santé publique, à la sécurité des personnes ou des biens ou lorsque l'erreur conduit à contrevenir aux engagements européens et internationaux.

Comment rectifier vos erreurs ?

En contactant l'administration et en rectifiant les données erronées.

En remboursant l'indu lorsque la situation erronée induit une modification des droits perçus.

Quelques exemples

Vous avez droit à l'erreur pour des démarches telles qu'une demande d'acte d'état civil, pour le recensement citoyen, la TLPE (Taxe locale sur la publicité extérieure), les autorisations de voirie, les déclarations Airbnb... que vous ayez fait des erreurs dans les documents à renseigner ou que vous ayez omis de faire la démarche en question.

LA VIE SOCIALE

: INSCRIPTIONS

Registre des personnes vulnérables

Le registre des personnes vulnérables permet au CCAS de mettre en place des actions adaptées en cas de déclenchement du plan canicule, de grand froid, de crise sanitaire ou de toute situation particulière.

Il permet aussi d'être attentifs aux plus fragiles tout au long de l'année et de les entourer grâce, notamment, à des appels téléphoniques de convivialité qui permettent également de leur proposer un accompagnement adapté à leurs besoins si nécessaire. Ce registre est confidentiel, les personnes concernées, âgées de 65 ans et plus ou de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail ou encore en situation de handicap, peuvent s'y inscrire via le formulaire disponible sur le site internet de la ville ou auprès du CCAS. La famille, les proches et même les voisins peuvent y inscrire une personne répondant à ces critères, qu'ils considèrent vulnérables à cause d'un problème de santé, parce qu'elle semble isolée, en détresse psychologique, évoluant dans un environnement compliqué ou encore en situation de précarité financière.

Inscriptions via le formulaire en ligne sur le site de la ville:

www.esseylesnancy.fr - Renseignements au 03 83 18 34 61

Protégez-vous des vagues de chaleur

L'été est là et les vagues de chaleur pourraient se succéder. Voici quelques précautions à adopter pour vous protéger.

- Buvez de l'eau régulièrement
- Mangez en quantité suffisante
- Mouillez votre corps et ventilez-vous
- Maintenez votre maison au frais, fermez vos volets le jour
- Évitez les efforts physiques
- Ne buvez pas d'alcool

Le danger est particulièrement important pour votre santé si la température ne descend pas ou que très peu la nuit et si l'épisode de chaleur dure trois jours ou plus. Vous devez faire particulièrement attention si vous êtes une personne âgée, si vous êtes enceinte, si vous avez un bébé, si vous prenez des médicaments. Soyons solidaires et faisons attention à nos voisins et à nos proches plus vulnérables en prenant des nouvelles par téléphone, en leur rendant visite et en les invitant à se faire connaître auprès du CCAS pour recevoir l'aide dont ils ont besoin.

COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

En lien avec le CCAS, le centre technique municipal met en place des collectes de déchets verts pour les Ascéens âgés de 75 ans et plus ou en situation de handicap. Les prochaines collectes auront lieu les 9 et 23 juillet, 6 et 20 août, 3 et 17 septembre, 15 et 29 octobre, 12 et 26 novembre. Les personnes intéressées et éligibles doivent téléphoner au CCAS, au plus tard le lundi précédant la collecte, pour demander leur inscription. Tél : 03 83 18 34 61.

CINÉMA SENIORS

Comme chaque année, une séance de cinéma sera offerte aux seniors de la commune le vendredi 11 octobre à 14h30 au cinéma royal de Saint-Max sur inscriptions. Les inscriptions se feront le mercredi 2 octobre de 9h à 12h, salle Bérim à la Maison des Associations sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile si votre adresse a changé.

REPAS DES ANCIENS

Le CCAS donne rendez-vous aux Ascéens de 65 ans et plus les 1^{er} et 8 décembre pour les traditionnels repas des anciens. Les invitations seront envoyées aux personnes concernées dans le courant du mois d'octobre avec les bons des anciens.



“ Le but des balades seniors est de permettre aux retraités de la commune de profiter d’une balade en groupe, à leur rythme et de maintenir ainsi leurs capacités de déplacement en favorisant le prolongement d’une vie active indépendante. ”

: RESTER EN FORME

Des balades pour les seniors

Le pôle Loisirs Éducation et le CCAS ont choisi de remettre en place dès le mois de mai les balades seniors organisées à l’intention des retraités de la commune. Elles leur permettent de partager des moments avec d’autres personnes et de maintenir ainsi le lien social mais aussi de pratiquer une activité physique adaptée à leur rythme et de favoriser ainsi le prolongement d’une vie active indépendante tout en découvrant ou redécouvrant la richesse de sites naturels proches de chez eux. Le succès ne s’est pas fait attendre puisque dès les premières dates, les balades seniors affichaient complet ! Après une pause estivale, de nouvelles dates vous seront communiquées dès le mois de septembre sur le site et sur la page Facebook de la ville.

OUVERTURE AU PUBLIC DU TERRAIN SYNTHÉTIQUE

Le terrain synthétique du complexe du Grémillon sera ouvert au public, sous la surveillance de Réciprocités, de 14h à 16h :

- du 8 au 12 juillet
- du 15 au 19 juillet,
- du 5 au 9 août,
- du 12 au 14 août
- le 16 août
- du 19 au 23 août

: LE SPORT EN FÊTE

Fêtez les Jeux Olympiques et Paralympiques

Le service des sports de la ville invite tous les Ascéens, de 7 à 77 ans et même davantage, à fêter les Jeux Olympiques et Paralympiques au cours de deux semaines d’animations sportives qui seront proposées au complexe sportif du Grémillon durant l’été. Les premiers rendez-vous vous sont donnés les après-midi de 14h à 17h du 22 au 26 juillet, jour de la cérémonie d’ouverture des J.O de Paris 2024 avec au menu, du rugby, les lundi, mardi et mercredi puis du basket, du handball, du hockey sur gazon et du foot jeudi et vendredi.

Du 26 au 30 août, alors que débiteront les épreuves paralympiques, les associations se mobiliseront à leur tour autour du service des sports pour proposer chaque jour une séance découverte dédiée à un sport, boxe, baseball, football américain et handfauteuil seront notamment au programme.



LÉO LAGRANGE

Le Pôle Jeunesse est ouvert en période scolaire les **lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h et les mercredis de 13h30 à 17h. Une permanence téléphonique et un accueil sur rendez-vous sont assurés les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 13h30 à 17h.** En période de vacances, le pôle Jeunesse est ouvert les **lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 13h30 à 17h. Une permanence téléphonique et un accueil sur rendez-vous sont assurés les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 13h30 à 17h.**

: ADOS

Séjours à vélo

Dix adolescents ascéens profiteront d'un séjour de quatre jours du mardi 9 au vendredi 12 juillet. Les jeunes s'élanceront à vélo le 9 juillet, accompagnés par deux éducateurs, Aymeric Fisch et Julien Goncalves pour une première étape de 40 kilomètres et sur la route, une visite pédagogique. Ils passeront ensuite la nuit au camping municipal de Paroy. Le mercredi, ils reprendront la route pour 50 km qui les mèneront à Pierre Percée. Le jeudi 11 juillet, ils troqueront les vélos de route pour un programme d'activités sportives parmi lesquelles de l'escalade, de la randonnée aquatique ou encore du VTT. Enfin, le séjour s'achèvera par une journée en commun avec les ados restés à Essey et des activités telles que la bouée tractée, la baignade ou encore le kayak. La logistique sera assurée par une animatrice.

Anim'ados

Le dispositif Anim'ados permet aux jeunes, dès la sixième, de profiter d'animations et d'activités qui leur sont réservées. Le dispositif fonctionnera du 8 juillet au 30 août avec un programme différent chaque semaine. Grâce aux efforts des animateurs, Anim'ados séduit à nouveau les jeunes ascéens, de plus en plus nombreux aux rendez-vous. Les inscriptions sont possibles tout l'été au pôle Jeunesse. Les enfants qui entreront en sixième à la rentrée peuvent s'inscrire dès cet été.

: ENFANTS

Centre de loisirs

Le centre de loisirs sera ouvert du 8 juillet au 30 août. Chaque semaine, les enfants profiteront d'un riche programme d'activités.

Portes-ouvertes à l'Accueil Jeunes

Les élèves de CM2 de la commune ont pu découvrir l'accueil jeunes à travers une soirée portes ouvertes le 31 mai dernier.

À VOS AGENDAS !

Les inscriptions au centre de loisirs sont ouvertes depuis le 27 mai et jusqu'au 22 août. Elles doivent se faire au pôle Jeunesse au plus tard le jeudi qui précède la semaine durant laquelle l'enfant doit fréquenter le centre de loisirs.



: À VOTRE SERVICE

Activités multiples au club informatique

Présidé par Philippe Petegnief, le club informatique s'adresse à tous, débutants et confirmés et propose des cours très variés.

ZOOM SUR

Ouvert aux personnes de tous âges, habitant ou non à Essey-lès-Nancy, le club informatique fonctionne grâce à neuf animateurs qui reçoivent leurs adhérents dans leur local situé au sein de la Maison des Associations. Ils peuvent vous aider dans le domaine de la bureautique et l'utilisation de Word, Excel, Power Point, Sweet Home 3D... mais aussi de Photoshop qui permet la modification, la transformation d'images et de photos ou encore vous initier à l'informatique développée. Vous pouvez également vous adresser au club informatique pour vous perfectionner en photographie, apprendre à manipuler un appareil photo, faire les réglages nécessaires et réaliser des prises de vue en extérieur. Enfin, l'association peut vous faire découvrir l'impression 3D. Philippe Petegnief sera d'ailleurs présent à l'espace Pierre de Lune, à l'occasion d'Estiv'bal, le 6 juillet de 16h à 18h pour faire des démonstrations de créations réalisées à partir d'une imprimante 3D.

Pour en savoir plus sur les activités du club informatique et les inscriptions, contactez Philippe Petegnief au: 06 74 99 56 28.

Conseil de quartier Centre

Le Conseil de quartier Centre est ravi de proposer cet été un apéritif dinatoire le vendredi 30 août à 19h sur le petit parking de l'église Pie X. L'apéritif sera offert par le conseil de quartier et chaque participant est invité à apporter un plat à partager, qu'il soit salé ou sucré. Ce moment de convivialité est ouvert à tous les habitants du quartier. Il permet aussi d'échanger sur les activités mises en place par l'association, telles que la mise à disposition de plantes et aromates dans des bacs dédiés, action menée avec les services de la commune.

Contact: cquartiercentre@gmail.com ou par courrier à La Maison des Associations

Conseil de quartier des Hauts d'Essey

Les membres du bureau du Conseil de quartier des Hauts d'Essey tiendront un stand au forum des associations qui aura lieu le 31 août de 10h à 12h30 au parc Maringer. L'occasion de présenter leurs actions et activités et de dévoiler le programme de leur fête de l'automne qui se déroulera le dimanche 13 octobre au Haut-Château.



Sport et convivialité à l'AGV

L'Association de Gymnastique Volontaire compte aujourd'hui 146 adhérents répartis sur les nombreux cours dispensés par des animateurs diplômés d'état et qui savent conjuguer sport et bonne humeur !

Affiliée à la Fédération Française de gymnastique, l'AGV (Association de Gymnastique Volontaire) est la plus ancienne de Lorraine : « Elle a été créée en 1964 au Creps, racontent en chœur Elisabeth Kiefer, présidente et Viviane Gérard, secrétaire, elle n'accueillait au départ que des hommes qui y faisaient du volley. Puis une section féminine a vu le jour en 1975. »

Aujourd'hui, hommes et femmes pratiquent le sport ensemble. Exit le volley, une foule de disciplines sont proposées chaque semaine aux Ascéens. Gymnastique d'entretien ou dynamique, mais aussi renforcement musculaire, pilates ou encore zumba danse, il y en a pour tout le monde quels que soient son niveau ou ses envies : « Nous essayons de proposer des activités variées à des horaires variés, nous cherchons aussi toujours à proposer des disciplines nouvelles de façon à rajeunir nos rangs. » Outre ce large choix d'activités, ce qui caractérise l'AGV, c'est son bel esprit de convivialité : « En dehors des cours, nous nous retrouvons chaque année pour la galette par exemple et pour une grande sortie annuelle au mois juin, composée d'une randonnée, d'un repas au restaurant et d'une visite culturelle. Cela nous permet



d'entretenir et de renforcer les liens noués durant les cours car nous faisons du sport bien sûr, mais nous échangeons aussi beaucoup ! ». Elisabeth et Viviane seront présentes avec d'autres membres de l'AGV au Forum des associations le 31 août.

Les inscriptions sont possibles de septembre à juin avec des tarifs dégressifs en fonction de la période d'inscription. Vous pouvez essayer différents cours avant de choisir celui qui vous conviendra le mieux. Plus de détails au 06 81 59 83 57 ou sur le site : <https://gvesseyesnancy.wordpress.com> Mail : agv.essey@orange.fr



Nouveaux cours au Gymnastique Club

Depuis septembre 2023, les adhérents du Gymnastique Club peuvent pratiquer les danses traditionnelles et la danse country, deux nouveaux cours qui rencontrent un franc succès.

Le cours de danses traditionnelles a lieu le vendredi matin au Haut-Château et les amateurs de danse country se retrouvent au foyer Foch les vendredis soirs. Ces deux disciplines s'ajoutent à un large panel d'activités sportives déjà proposées par l'association que viendra compléter dès le mois de septembre un cours de gymnastique douce qui aura lieu le vendredi de 9h à 10h au Haut-Château. Tous les cours proposés par le Gymnastique Club sont assurés par des animateurs diplômés d'État. La rentrée se fera le 2 septembre pour les adultes et le 17 septembre pour les enfants.

Renseignements au Forum des associations où le club tiendra un stand le 31 août de 10h à 12h30, salle et parc Maringer.

Dix-solutions

Chère Ascéenne, cher Ascéen,

Dans cette actualité politique (quelque peu) mouvementée, j'ai la conviction que notre engagement collectif et notre mobilisation demeurent essentiels pour créer les conditions d'un large rassemblement, tant au niveau national qu'au niveau local.

Parce qu'il vaut mieux parler clair dans ces moments de troubles, je tenais à partager 10 principes auxquels je porte un attachement particulier et qui mériteraient, à mon sens, d'être davantage observés :

1. Travailler sur le fond
2. Prendre de la hauteur
3. Privilégier la modération à l'outrance
4. Faire preuve d'ouverture et refuser le sectarisme
5. Dépasser les clivages artificiels pour être (réellement) constructif
6. Préférer le mouvement à l'immobilisme
7. Dire ce que l'on fait
8. Faire ce que l'on dit
9. Être sérieux...
10. ... sans se prendre trop au sérieux !

Alors que fleurissent les premiers jours de juillet, formons le vœu d'un été ensoleillé... avec de nombreux médaillés français !

Fidèlement à vos côtés,

Matthieu RIFF / Conseiller municipal
Conseiller municipal délégué au suivi de la concession des accueils périscolaires, extrascolaires et de jeunes
matthieu.riff.essey@gmail.com



Retrouvez la version intégrale de cette tribune sur le site internet de la commune :

La concertation : un pilier de notre démocratie

Écrire une tribune après les élections européennes et avant les résultats de l'inattendu scrutin législatif invite à revenir aux fondamentaux de la démocratie : **la proximité**.

D'abord, nous saluons la persévérance de notre colistière qui a impulsé avec toutes les parties prenantes une nouvelle **approche pour traiter les impayés du périscolaire**. Forte de son expérience, elle a proposé un échange direct avec les familles plutôt que l'envoi d'un courrier administratif. Cette approche humaine permet d'écouter, de mieux comprendre les difficultés et ainsi de mettre en place des mesures personnalisées.

Aussi, nous **déplorons vivement l'absence de critères de suivi de la délégation de service public pour la restauration et les activités périscolaires**, malgré nos demandes réitérées.

Puisqu'aucune réunion n'est prévue avant la rentrée, on peut s'interroger sur l'absence de volonté d'évaluer le service.

Enfin, la « présentation » du projet de **chaufferie urbaine**, après validation du permis de construire, a légitimement suscité l'insatisfaction citoyenne. Nous soutenons le principe de ce projet écologique et socialement responsable. Mais, sur un site de 15 hectares, choisir de l'implanter à 200 m des habitations génère **incompréhension et inquiétudes** (nuisances, dépréciation immobilière...). Pourquoi les porteurs du projet ne sont pas allés à la rencontre des riverains en amont du permis ? Intégrer les citoyens dès le début des projets contribue toujours à un meilleur projet.

Fidèle à ces valeurs et en proximité, l'équipe Essey ensemble est à votre écoute !
Christophe Chevardé avec Catherine Chopin Renaud, Jean-Louis Katz et Michel Perri
esseyensemble@gmail.com ou 06 10 31 40 27



Naissances

Célestin Diard né le 6 mars
Sakina Elali née le 7 mars
Paul Normant né le 9 mars
Louisa Azzolina née le 12 mars
Nino Azzolina né le 12 mars
Mahdi Mohamed Ahmed né le 13 mars
Ella Dumas Démarez née le 13 mars
Abdel-Djalil Soualmi né le 14 mars
Robin Da Silva Coutinho né le 17 mars
Ayden Ahmetaj né le 18 mars
Leyria Belizaire née le 20 mars
Anh-Na Ribolini née le 22 mars
Marie Lacresse Ngô née le 24 mars
Asena Duygulu née le 26 mars
Bliss Kongo Nzalambila née le 3 avril
Muhammad Papalzai né le 5 avril
Yugo Crochet né le 6 avril
Blandine Gautrin née le 7 avril
Roxane Couchot née le 7 avril
Naminata Ouattara née le 9 avril
Josué Konate né le 20 avril

Issam Hamlaoui né le 22 avril
Mezzio Santucci né le 24 avril
Nahel Chaouki né le 24 avril
Imrân Chouikh né le 25 avril
Lyvia Robert née le 26 avril
Ayden Toupouti né le 26 avril
Gracia Imbu Labi née le 30 avril
Charles Goguet né le 9 mai
Tia Hajjar née le 9 mai
Rose Michaux née le 10 mai
Azra Harter née le 18 mai
Maëlan Taupin né le 26 mai
Lina Messaoud née le 29 mai

Mariages

Teddy Creusot et Wendy Ancel le 30 mars
Corentin Bednarowicz et Lorène Dautrey le 30 mars
Bertrand Genay et Marie Jaeck le 11 mai
Quentin Job et Winona Maury le 18 mai

Décès

Siméon Le Gall le 7 mars
Michèle Gnaedig le 14 mars

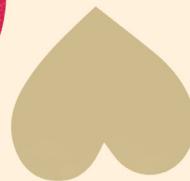
Monique Klotz le 14 mars
Patricia L'Hôte le 19 mars
Daniel Bour le 24 mars
Michèle Biganzoli le 25 mars
Simone Meyer le 26 mars
Robert Richard le 26 mars
Michel Rigolo le 8 avril
Marie-Reine Cornu le 11 avril
René Augstburger le 12 avril
Michel Robusti le 17 avril
Yvette Lhuillier le 19 avril
Didier Jacquemin le 20 avril
Fernande Rousselle le 22 avril
Jean Racadot le 24 avril
Michel Magron le 24 avril
Marcel Wendling le 29 avril
Nadia Lefaut le 1er mai
Virginie Jessel le 3 mai
Monique Longueville le 4 mai
André Sipp le 5 mai
Victor Martin le 7 mai
Louis Metzeldard le 11 mai
Noël Gand le 15 mai
Michel Hurier le 17 mai
Edith Evrad le 6 juin

Accueil 31/08 des nouveaux habitants

ESSEY-LÈS-NANCY
PARC MARINGER
DE 9H00 À 12H00



ESSEY-LÈS-NANCY
PARC MARINGER
DE 10H00 À 12H30



des associations

Forum
31/08



: ON JOUE ?



QUIZZ

1. Quelle est la surface totale des panneaux solaires installés sur le toit de la salle Maringer ?

- a) 60 m²
- b) 160 m²
- c) 210 m²

2. La consommation énergétique des leds est inférieure à celle de l'ampoule à incandescence

- a) de 50 %
- b) de 70 %
- c) de 90 %

3. À Essey-lès-Nancy, on compte actuellement

- a) Une dizaine de bornes électriques
- b) Une vingtaine de bornes électriques
- c) Une trentaine de bornes électriques

4. Quelle est la plus écologique ?

- a) La chaudière à condensation
- b) La pompe à chaleur
- c) La chaudière gaz classique

5. Quel est le plus économique ?

- a) Le panneau solaire
- b) Le panneau photovoltaïque
- c) Aucun des deux

6. Combien de réseaux de chauffage urbain fonctionnent déjà sur le territoire de la Métropole du Grand Nancy ?

- a) 4 réseaux
- b) 6 réseaux
- c) 10 réseaux

7. À quoi sert l'isolation thermique ?

- a) à réduire les pertes de chaleur et de fraîcheur d'un logement
- b) à prévenir l'invasion des termites
- c) à maintenir une certaine température dans un logement

8. Combien y a-t-il de zones d'accélération des énergies renouvelables à Essey-lès-Nancy ?

- a) 4
- b) 6
- c) 8

VOTRE PUBLICITÉ ICI

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à contacter Philippe Mifsud, service culturel,
au 06 26 60 45 43 ou philippe.mifsud@esseylesnancy.fr



VOTRE FLEURISTE

2 avenue Foch
54270 ESSEY LES NANCY
essey.les.nancy@lejardindesfleurs.com
Tél. 03 83 20 30 91

OUVERT 7/7

WWW.LEJARDINDESFLEURS.COM



Retrouvez l'actualité
de la ville sur facebook
et sur instagram

FB et insta :
[villedesseylesnancy](https://www.facebook.com/villedesseylesnancy)

GARAGE LDA



PEUGEOT

VENTE
véhicules neufs et d'occasion

RÉPARATIONS
toutes marques

MÉCANIQUE

CARROSSERIE



158, avenue du 69^e RI - 54270 ESSEY-LÈS-NANCY
Tél. 03 83 29 02 07 - E-mail : l.d.a@wanadoo.fr



- ✓ Votre carte toujours avec vous
- ✓ Vos prospectus disponibles en un clic
- ✓ Vos tickets de caisse à portée de main
- ✓ Vos avantages fidélité consultables à tout moment
- ✓ Vos défis fidélité, à activer chaque mois pour + d'€urocora*

Scannez
et téléchargez-moi



L'hyper proximité 

ÉCOUTER VOIR
OPTIQUE & AUDITION MUTUALISTES

**Il fait toujours
plus beau quand
on voit bien.**



**UNE MONTURE
SOLAIRE ACHETÉE :
LES VERRES
À VOTRE VUE
OFFERTS***

MAGASIN D'OPTIQUE ET D'AUDITION

ESSEY-LÈS-NANCY

Avenue de Saulxures - ZAC de la Porte Verte

OPTIQUE
03 83 37 80 30

AUDITION
03 83 30 32 80

*Offre valable pour l'achat d'une monture d'un montant minimum de 69 € TTC équipée de 2 verres organiques unifocaux 1.5 teintés durcis (-6/+4 cyl.2) jusqu'au 31/08/2024 sur présentation d'une ordonnance valide. Non cumulable avec tout autre avantage ou promotion. Ce dispositif médical est un produit de santé réglementé qui porte au titre de cette réglementation le marquage CE. Demandez conseil à votre opticien. Crédit photo : Julien Attard, Mars 2024, Visaudio SAS - RCS Paris 492 361 597.